



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE (FORMATION CONTINUE)

2021/2022

Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Diplôme d'Université

DURÉE DES ÉTUDES:
2 ans (140 heures)

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation continue

► PRÉSENTATION

► OBJECTIFS

- Donner aux praticiens toutes connaissances indispensables au règlement des liquidations partages ;
- Passerelle possible avec le master 2 professionnel de droit notarial (sous réserve d'admission lors des sélections d'entrée).

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +2

► PROFIL RECOMMANDÉ

- Formation ouverte sans conditions de diplôme, mais de bonnes bases théoriques et pratiques en droit de la famille sont requises ;
- Les personnes en fin de contrat de professionnalisation doivent fournir une attestation de leur employeur s'engageant sur un contrat à durée indéterminée.



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ORGANISATION DES ÉTUDES

- Travail personnel : un support de cours sera remis à chaque stagiaire ;
- Contrôle continu : 6 devoirs pratiques obligatoires ;
- Séances de regroupement : 1 séance d'une journée de présentation (7 heures) et 6 séances de 3 jours (chaque séance de regroupement dure 21 heures), à Paris.

► PROGRAMME

Séance introductive

Présentation de l'enseignement

Séance 1 : communauté légale

- Répartition de l'actif et du passif
- Récompenses
- Liquidation de communauté et divorce

Séance 2 : régimes conventionnels - DIP et droit comparé

- Participation aux acquêts
- Séparation de biens
- DIP

Séance 3 : successions : rapport et réduction

- Établissement d'un schéma liquidatif de communauté et de succession
- Rapport, réduction et droits des tiers acquéreurs
- Liquidation de successions

Séance 4 : le conjoint survivant

- Rappel des principes relatifs à la quotité disponible entre époux
- DIP et droit comparé

Séance 5 : indivision et partage

- Rappels des principes régissant l'indivision et le partage
- Rédaction d'un acte de partage

Séance 6 : libéralités en tant qu'actes juridiques partagés d'ascendant

- Principes régissant les partages d'ascendant
- Partages d'ascendant conjonctifs et cumulatifs
- Libéralités



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://cfp.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-droit-patrimonial-de-la-famille-formation-continue>

► CONTACT

INAFON National
Nathalie GUINANT
16 rue Etienne Marcel
75002 Paris
Tél. : + 33 (0)1 53 40 45 54
Fax : 01 53 40 45 41

► CANDIDATURES

Inscriptions à partir de juin dans la limite des places disponibles